

EXTRAIT D'UN RAPPORT

DE

M. J. JULIN

Ingénieur en chef Directeur du 8^{me} arrondissement des Mines, à Liège.

SUR LES TRAVAUX DU 1^{er} SEMESTRE 1908

Bains et lavoirs. — Installations sanitaires.

A. — Charbonnages d'Abhoos et Bonne-Foi-Hareng.

La Société anonyme des charbonnages d'Abhoos et Bonne-Foi-Hareng a installé un lavoir pour ouvriers à chacun de ses deux sièges d'exploitation : celui d'Abhoos à Herstal et celui de Milmort à Milmort.

Ces installations, du même genre et à peu près identiques, sont représentées aux plans ci-annexés. M. l'Ingénieur **Raven** me les décrits comme suit :

« SIÈGE D'ABHOOS. — L'installation a été presque complètement logée dans un bâtiment en briques avec toiture Raikem, nouvellement édifié. De l'aise, aménagée dans une construction existante, on a accès directement dans la salle des bains-douches et vestiaire des ouvriers par un couloir établi sur passerelle de 4 mètres de largeur et 5 mètres de longueur. En cet endroit, le sol de la paire se trouve en contre-bas du niveau du pas-de-bure; c'est pour ce motif qu'il a été nécessaire d'établir une passerelle entre les deux bâtiments.

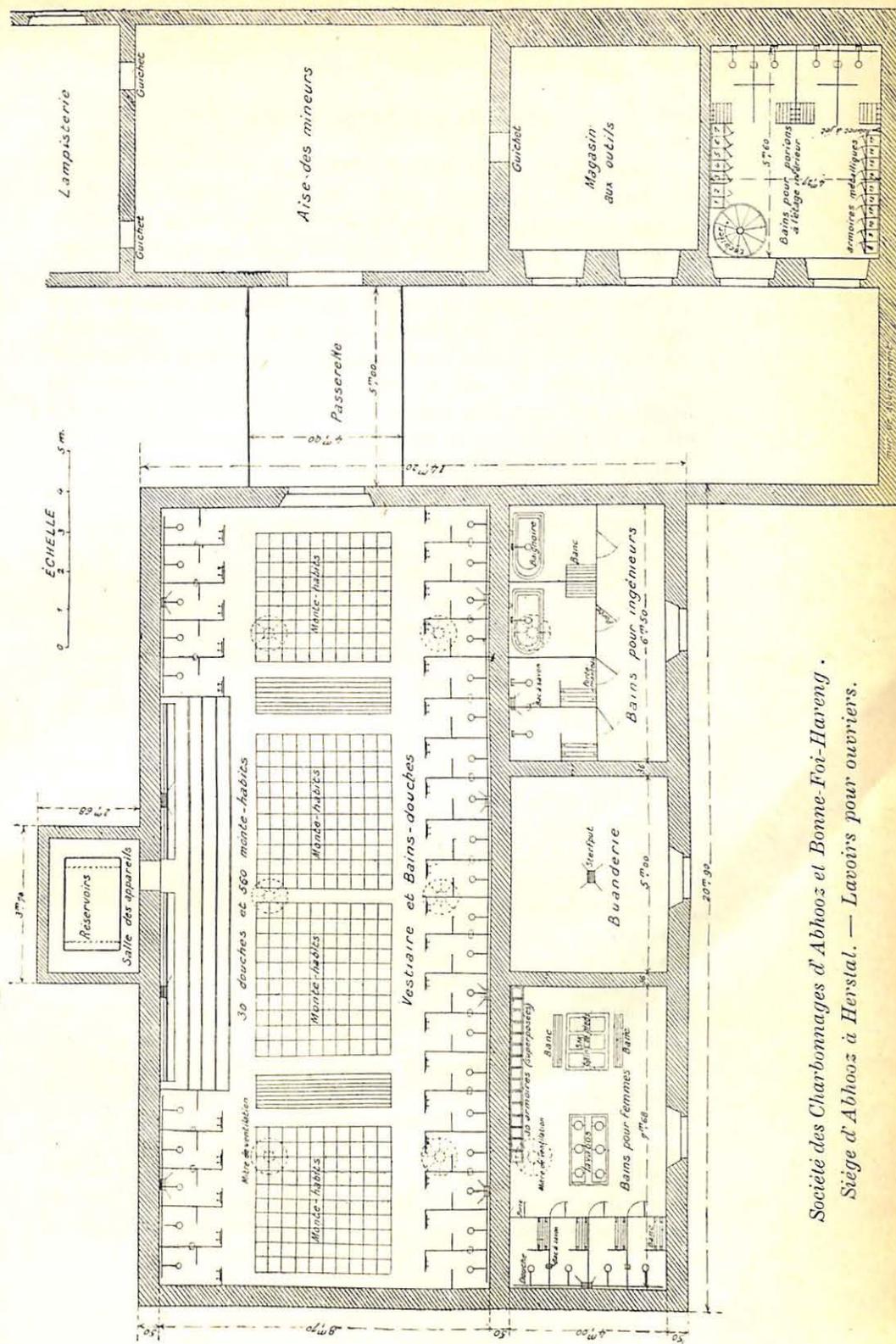
» La salle des bains-douches et vestiaire des ouvriers mesure 19^m90 de long sur 8^m70 de large; sa hauteur minimum est de 4^m70. Elle comporte 30 douches et 560 crochets ou monte-habits, soit à peu près 19 crochets par douche.

» Le personnel du fond de ce siège est actuellement de 440 ouvriers en moyenne se subdivisant en 255 ouvriers pour le poste de jour et 185 ouvriers pour le poste de nuit.

» Le personnel de la surface comprend 150 ouvriers de jour, dont 25 femmes, et 15 ouvriers de nuit, dont 2 femmes lampistes.

» L'usage du lavoir est gratuit, mais obligatoire, tant pour les ouvriers de surface que pour ceux du fond.

» Tout le personnel utilise donc l'installation.



» Les murs de la salle des bains-douches et vestiaire des ouvriers sont cimentés; ils ne sont recouverts d'aucun enduit. Le sol est cimenté également; il présente une double inclinaison allant de l'axe de la salle vers les deux plus longues murailles. Contre celles-ci sont disposées les cabines dans lesquelles les douches sont logées.

» Sous chaque rangée de cabines et le long des murailles sont ménagées des rigoles aboutissant à des bouches pour l'écoulement des eaux. Il existe huit bouches de l'espèce; quatre de chaque côté.

» Les cloisons qui séparent les cabines les unes des autres sont hautes de 2 mètres; elles sont en tôles galvanisées, sans enduit. Les cabines sont de dimensions assez réduites: 1 mètre sur 1 mètre. Elles sont précédées d'un couloir formé par des cloisons disposées en chicanes. Dans ce couloir sont placés deux crochets auxquels l'ouvrier peut pendre une partie de ses habits, pendant qu'il se lave.

» Dans chaque cabine se trouve un bac à savon.

» Les douches se manœuvrent de l'intérieur des cabines au gré des ouvriers.

» Toute la salle est éclairée pendant le jour par les vitres garnissant la moitié des versants de la toiture Raikem du bâtiment; la nuit par quatre lampes à arc.

» Elle est aérée naturellement par huit cheminées réparties dans la toiture.

» De même que dans toutes les autres installations de l'espèce, l'ouvrier se déshabille presque complètement avant de pénétrer dans sa cabine. Après le bain il s'y habille sommairement; il achève alors sa toilette dans la salle commune. A cet effet, des bancs sont disposés dans cette dernière.

» La durée du bain est, dans ces conditions, de cinq minutes environ.

» C'est ainsi que les 30 cabines peuvent suffire pour un nombre relativement assez considérable d'ouvriers. Il faut remarquer de plus à ce sujet que tous les ouvriers d'un même poste ne remontent pas en même temps.

» *La salle des bains pour femmes*, complètement indépendante de tout autre local, mesure 7^m68 de long, 4 mètres de large et 3^m60 de haut. Elle comporte: 4 cabines identiques aux précédentes mais pourvues d'une porte; un lavabo muni de six bassins en fonte émaillée à renversement et six bains de pieds; c'est-à-dire six bacs établis dans le sol en face de bancs en bois. Accolées contre l'une des murailles de cette salle, se trouve 30 armoires. Ces armoires ont

80 centimètres de hauteur, 32 centimètres de profondeur et 30 centimètres de largeur. Les parois de fond, de même que les parois supérieures et inférieures, sont en tôles pleines; les parois latérales et les portes sont en métal déployé. Les portes des armoires se ferment au moyen de canedas.

» La salle est éclairée, pendant le jour, par un lanterneau vitré; pendant la nuit, par quatre lampes à incandescence; elle est aérée par une cheminée d'aérage ménagée dans la toiture.

» Dans leur partie inférieure, sur 2 mètres de hauteur, les murs sont recouverts d'un vernis noir; dans leur partie supérieure, ils sont simplement blanchis à la chaux.

» Le sol, cimenté, présente une inclinaison vers la muraille contre laquelle sont établies les cabines. Sous la cloison séparant les deux cabines du milieu se trouve une bouche destinée à recueillir les eaux. Chaque bain de pieds est pourvu d'une ouverture de vidange; les eaux des bassins du lavabo s'échappent par une conduite raccordée à l'égout établi dans le sol.

» Dans le même bâtiment se trouve la *salle des bains des Ingénieurs*. Celle-ci, de 6^m50 de long sur 4 mètres de large, comprend quatre cabines. Deux de ces cabines renferment une douche, un porte-manteau, une banquette et un bac à savon. Les deux autres cabines, de plus grandes dimensions, ont en plus de la douche, une baignoire en fonte émaillée pouvant être alimentée d'eau chaude ou d'eau froide au gré de la personne qui prend le bain.

» Enfin, dans un ancien bâtiment, sous le bureau du marqueur, a été aménagée une *salle de bains pour les porions*. Cette salle a 5^m60 de long, 4^m27 de large et 4^m10 de haut. On y a accès par un escalier hélicoïdal. Elle renferme quatre cabines à douches. Ces cabines sont semblables à celles des ouvriers, sauf qu'elles ont en plus une banquette dans le couloir qui leur sert d'antichambre.

» Les porions disposent, pour renfermer leurs vêtements, de 17 armoires établies contre les murailles. Ces armoires sont identiques à celles de la salle réservée aux femmes, sauf qu'elles ont une hauteur plus considérable: 1^m65.

» Le sol de cette salle est cimenté et présente diverses inclinaisons de manière à permettre l'écoulement des eaux par une ouverture grillée. Les murs sont cimentés également.

» La salle est éclairée, pendant le jour, par deux fenêtres percées dans l'une des murailles; la nuit par une lampe à incandescence. C'est par les fenêtres que se fait l'aérage de la salle.

» En différents points des salles sont disposées des arrivées d'eau avec robinets permettant l'adaptation de lances pour le nettoyage.

» L'eau alimentant les bains est de l'eau du gravier recueillie par un puits et pompée dans un réservoir où elle est chauffée à 40 degrés par la vapeur venant directement de la batterie des chaudières.

» Toutes les salles sont chauffées au moyen de radiateurs à ailettes alimentés par de la vapeur à basse pression. Dans les salles des bains, les radiateurs sont placés au-dessus des cabines.

» Les appareils de réglage du chauffage de l'eau des bains ainsi que des locaux se trouvent dans une petite salle attenante à la salle des bains des ouvriers.

» L'entretien de cette installation exige un personnel de trois personnes : un homme de jour et un homme de nuit pour les salles des ouvriers et porions ; une servante pour la salle des femmes.

» En arrivant au charbonnage, au début du poste, l'ouvrier traverse l'aise et se rend à la penderie d'habits. Il pend ses habits au crochet qui lui est réservé et qu'il fixe au moyen d'un canedas dont il conserve la clef. Il passe de nouveau dans l'aise, se fait marquer à un premier guichet, prend sa lampe à un deuxième et retire ses outils à un troisième.

» Les outils sont conservés dans un magasin à outils renfermant une série de loges numérotées.

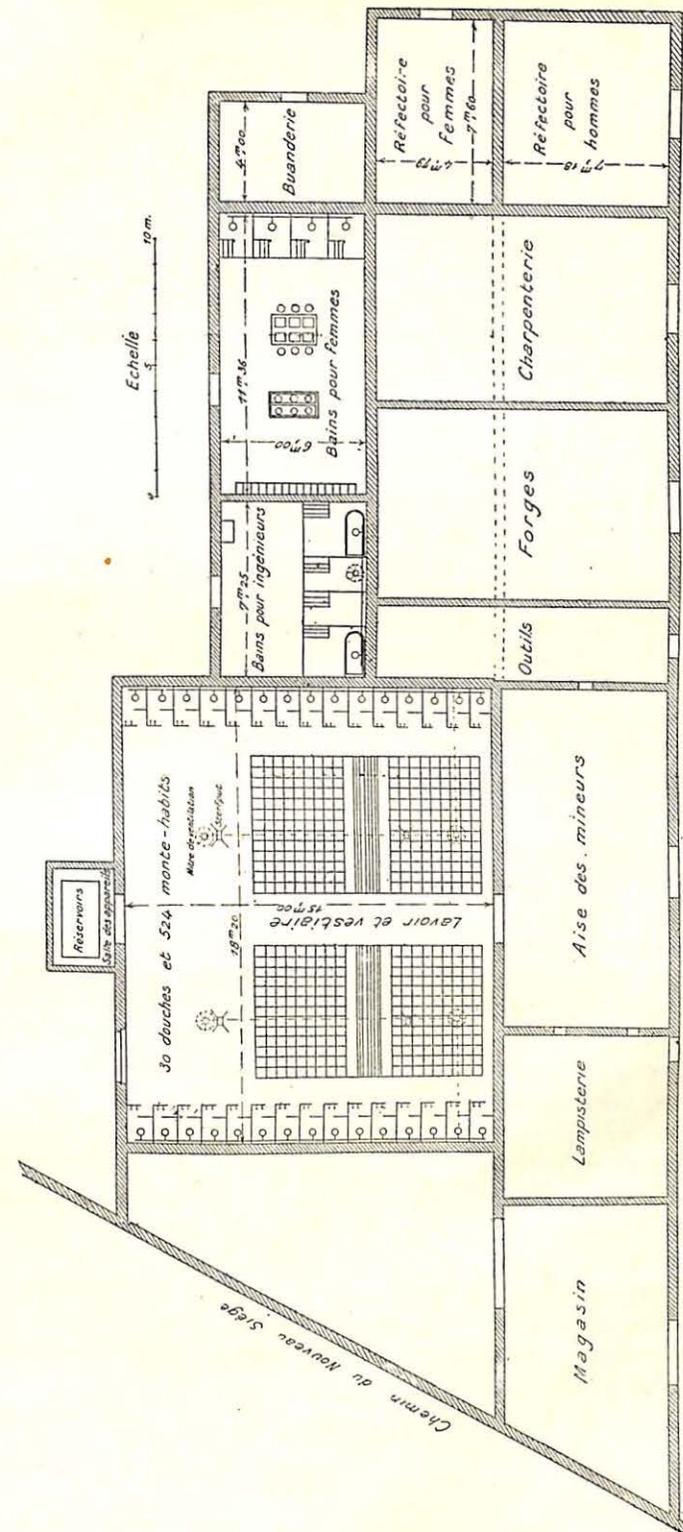
» Après le poste, l'ouvrier laisse ses outils dans la mine, à l'accrochage ; il remonte, arrive dans l'aise, et, après avoir déposé sa lampe au guichet, se rend dans la salle de bains où il se lave.

» Les outils sont remontés seuls, après les ouvriers. Ils sont transportés à la forge où on les répare ; ils sont ensuite déposés au magasin à outils, dans la loge correspondant au numéro qu'ils portent.

» SIÈGE DE MILMORT. — L'installation de bains-douches de ce siège ne diffère guère de la précédente que par ses dimensions qui sont plus considérables. Elle a été logée dans un bâtiment nouvellement construit accolé à des constructions existant déjà depuis plusieurs années et comprenant les ateliers, magasins, aise et lampisterie, lesquelles constructions ont été surélevées et agrandies.

» L'installation nouvelle comporte une salle de bains-douches et vestiaire pour ouvriers, une salle de bains et vestiaire pour femmes, une salle de bains pour Ingénieurs.

» Comme on le voit au plan, la *salle réservée aux ouvriers* mesure 18^m20 de long et 15^m10 de large ; elle contient 30 cabines et 524 cro.



Charbonnages d'Abbeoz et Bonne-Foi-Hareng. — Siège de Milmort. — Lavoirs pour ouvriers.

chets ou monte-habits. La superficie de cette salle est donc sensiblement plus grande que celle de la salle correspondante de l'autre siège.

» Les monte-habits sont disposés au centre de la salle ; les cabines le long de deux des murailles.

» Le personnel tout entier de la houillère utilise le lavoir, l'usage de celui-ci est d'ailleurs, comme à Abhoos, gratuit et obligatoire.

» Le personnel du fond est de 390 ouvriers, soit 225 pour le poste de jour et 165 pour le poste de nuit.

» Le personnel de la surface comprend 68 ouvriers et 24 femmes pendant le jour ; 14 ouvriers et 2 femmes pendant la nuit. La salle des bains et vestiaire des femmes mesure 11^m36 sur 6 mètres. Notamment plus grande que celle d'Abhoos, elle est comme celle-ci complètement indépendante de tout autre local et comprend quatre cabines, 6 bains de pieds, un lavabo garni de six bassins et trente armoires. La salle des bains pour Ingénieurs, qui mesure 7^m25 sur 6 mètres est aménagée comme celle du siège d'Abhoos.

» Les divers locaux sont chauffés comme ceux de l'autre siège, au moyen de radiateurs à ailettes alimentés par de la vapeur à basse pression. L'eau qui sert à l'alimentation des bains est chauffée à 40 degrés par de la vapeur à haute pression : c'est de l'eau du gravier provenant d'un puits, pompée dans un grand bassin, où l'on recueille en plus, des eaux de pluie.

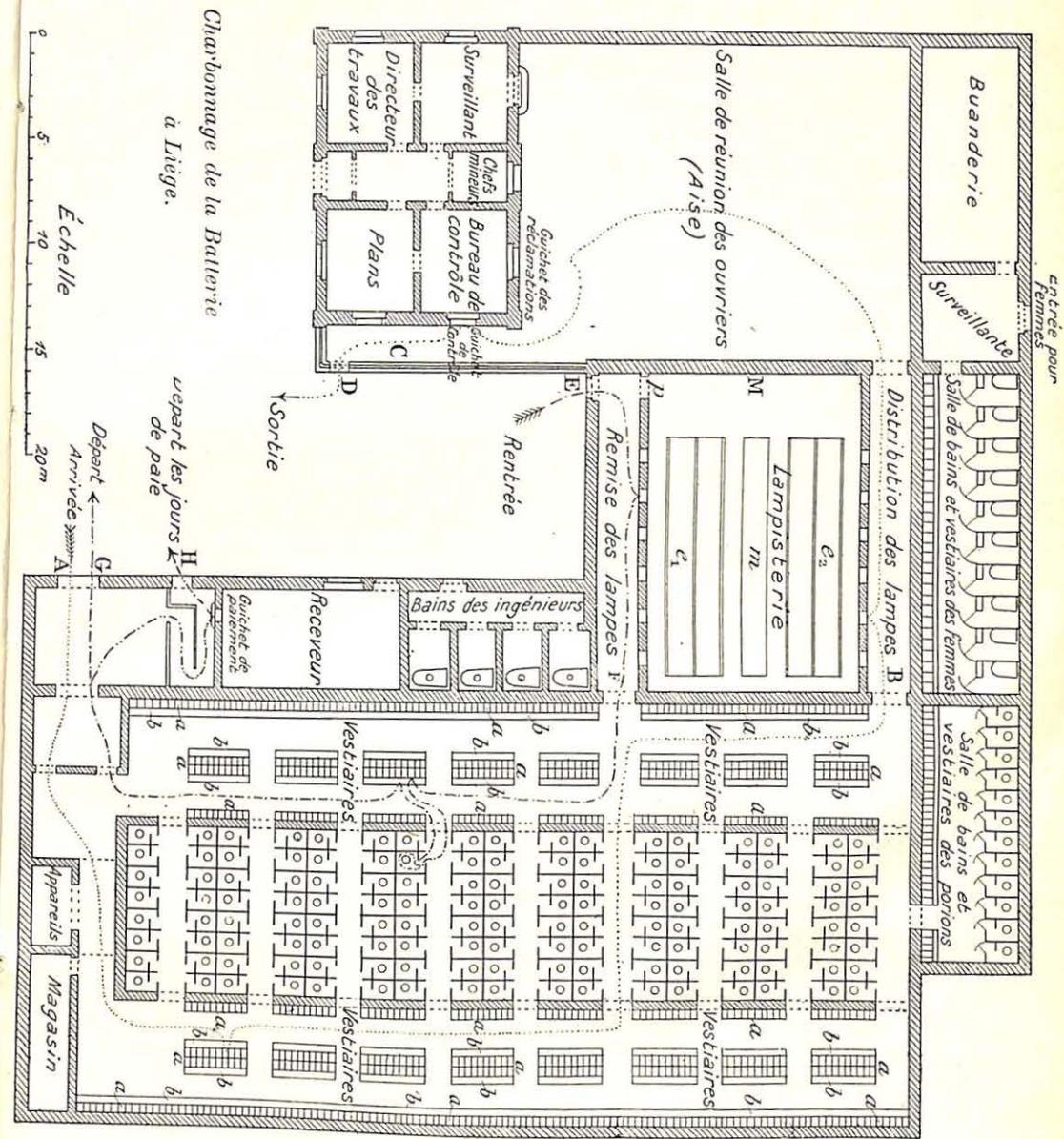
» Le personnel préposé à l'entretien et au service de l'installation est identique à celui du siège d'Abhoos. »

B. — Charbonnages de Bonne-Espérance, Batterie et Violette.

La Société anonyme des charbonnages de Bonne-Espérance, Batterie et Violette a doté son siège Batterie, à Liège, d'importantes constructions où trouvent place des bureaux, une aise pour les mineurs, une lampisterie, ainsi qu'une vaste installation de bains et lavoirs pour le personnel.

L'ensemble de ces constructions, fort bien conçu, est représenté au plan ci-annexé. Il constitue un vrai modèle du genre et me paraît des mieux appropriés aux différents buts à atteindre tant en ce qui concerne l'hygiène que la bonne organisation des principaux services accessoires intéressant la descente et la remonte des ouvriers. Sa description détaillée me semble donc utile et je la transcris intégralement ci-dessous, telle qu'elle m'a été fournie par M. l'Ingénieur

G. Raven :



« Un bâtiment, édifié il y a quelques années, comprend le bureau du directeur des travaux du siège, la salle de dessin et de dépôt des plans, le bureau de contrôle, le cabinet des chefs mineurs et la salle de réunion des surveillants.

» A ce bâtiment sont accolées les parties nouvellement construites, savoir : la salle de réunion des ouvriers, c'est-à-dire l'aise, la lampisterie, la salle des bains et vestiaires des porions, la salle des bains et vestiaire des femmes, la salle des bains des ingénieurs, le bureau du receveur, la salle des appareils, une buanderie et un magasin de pièces de rechange.

» Toutes ces constructions sont en briques rouges, la charpente est entièrement métallique et les versants, non vitrés, des toitures en Raikem sont couverts en tuiles rouges.

» *L'aise, c'est-à-dire la salle de réunion des ouvriers*, est de grandes dimensions, 18^m50 sur 14^m75. Le sol en est pavé et présente diverses inclinaisons de manière à permettre l'évacuation rapide des eaux de lavage par des ouvertures grillées.

» Les murs sont recouverts d'un enduit peint à l'huile sur une hauteur de 2 mètres; au-dessus, ils sont simplement teintés de vert clair à la chaux.

La lampisterie consiste en une salle de grandes dimensions également — 15 mètres sur 10^m10 — comprise entre deux couloirs *B* et *F*. On y a accès par une porte *p* donnant sur le couloir *F*. Six guichets sont ménagés dans chacune des deux murailles séparant la lampisterie des couloirs.

» Par les guichets s'ouvrant sur le couloir *B*, se fait la distribution des lampes; par ceux s'ouvrant sur le couloir *F* se fait la remise des lampes par les ouvriers revenant du travail.

» Au milieu de la lampisterie, en *m*, se trouve la table de nettoyage des lampes; de part et d'autre de cette table, en *e*₁ et *e*₂, sont montées des étagères où les lampes sont suspendues. Les étagères *e*₁ sont réservées aux lampes sales rapportées de la mine; les étagères *e*₂, aux lampes nettoyées prêtes pour la distribution. Cette disposition spéciale permet par le simple examen des étagères *e*₁, de s'assurer très rapidement de la remonte de tout le personnel. Les lampes sont vidées chaque jour et l'huile ainsi recueillie est filtrée.

» La table de réparation des lampes ainsi que l'armoire renfermant les pièces de rechange, sont placées contre la muraille *M*. Les murs de cette salle sont, sur 2^m50 de hauteur, couverts d'un lambris en carreaux de faïence blanche; au-dessus de celui-ci, ils sont simplement teintés de vert clair à la chaux.

» *Bains-douches et vestiaires des ouvriers*. Ils sont logés dans trois salles parallèles, séparées l'une de l'autre par des murs de refend dans lesquels de larges ouvertures sont ménagées.

» Les murs sont également recouverts dans le bas, sur une hauteur de 2^m50, d'un lambris en carreaux de faïence blanche; dans le haut, l'enduit est de ciment blanc.

» La salle centrale, longue de 37^m50, large de 8 mètres et d'une hauteur minimum de 4^m50, est divisée elle-même, dans le sens de la longueur, en 8 compartiments comportant chacun 16 cabines disposées de part et d'autres d'un couloir central. Il existe de plus, à l'une des extrémités de la salle, un compartiment ne comprenant que 8 cabines.

» Ces cabines sont de dimensions réduites : 1 mètre sur 1 mètre. Un couloir, formé par des cloisons disposées en chicanes et dans lequel est placé un crochet, précède chaque cabine.

» Les cloisons limitant les cabines sont hautes de 2 mètres; elles sont en tôles galvanisées montées sur supports en petits fers profilés et peintes à la couleur émail.

» Les douches se manœuvrent de l'intérieur des cabines au gré des ouvriers.

» Le sol est recouvert de carreaux en céramique posés sur béton; dans chacun des compartiments, il présente une double pente allant de l'axe du couloir central vers la cloison séparant deux compartiments voisins. Par suite de cette disposition, l'évacuation des eaux est continue; celles-ci s'écoulent dans de nombreuses bouches (trois pour 16 cabines), placées précisément sous les cloisons séparant les divers compartiments.

» De part et d'autre de la salle centrale, c'est-à-dire de la salle aux douches, se trouvent les salles dites « aux armoires » ou vestiaires. Ces deux salles ont la même longueur et la même hauteur que la salle centrale; la largeur est de 5^m50. Elles comprennent, disposées en leur milieu ainsi que le long des murs, 1,292 armoires *a*. Celles-ci sont à parois latérales en tôles pleines et portes en tôles perforées. Elles mesurent 90 centimètres de hauteur, 33 centimètres de largeur, 40 centimètres de profondeur et renferment chacune trois crochets de suspension.

» La paroi inférieure est percée de trous pour permettre l'écoulement des eaux de lavage.

» Ces armoires se ferment au moyen de cadenas. Elles sont montées, à une certaine hauteur au-dessus du sol, sur châssis métalliques auxquels sont adaptées des banquettes en bois *b*.

» L'ouvrier, en arrivant au charbonnage, dépose ses habits propres dans l'armoire qui lui est réservée et dont il conserve la clef.

» En remontant de la mine, il se déshabille presque complètement avant de pénétrer dans sa cabine. Après le bain, il s'y habille sommairement, il revêt simplement un pantalon qu'il a, avant de se laver, suspendu au crochet qui se trouve dans le couloir servant d'antichambre à la douche; il va ensuite continuer sa toilette dans le vestiaire.

» Cette organisation permet de réduire la durée d'occupation de la cabine à cinq minutes par bain.

» L'installation comporte donc 136 cabines pour un personnel moyen présent journalièrement dans les travaux du fond, de 930 ouvriers, soit 570 du poste de jour et 360 du poste de nuit.

» Il faut remarquer que la remonte de tout le personnel d'un poste ne se fait pas en même temps, mais bien à des heures très variées suivant les catégories d'ouvriers.

» Les trois salles de bains-douches et vestiaires sont aérées naturellement par 32 cheminées réparties dans la toiture à raison de 16 pour la salle des bains et 8 pour chacun des vestiaires.

» L'éclairage est assuré, pendant le jour, par les vitres recouvrant la moitié des versants de la toiture Raikem du bâtiment; la nuit, par des lampes à arc et à incandescence.

» *Salle des bains et vestiaire des porions.* Cette salle, de 12 mètres de long et 4^m50 de large, est située à l'une des extrémités de la salle des bains des ouvriers. Elle comprend 12 cabines analogues aux précédentes et 33 armoires accolées à l'une des murailles et le long desquelles court un banc en bois.

» Les armoires sont ici de plus grande hauteur: 1^m60. Quant aux cabines, elles sont pourvues d'une porte qui ne peut se fermer ni à clef, ni au verrou.

» *Salle des bains et vestiaires des femmes.* Cette salle, de 15 mètres de long et 4^m50 de large, est complètement indépendante des précédentes. On y a accès par une porte donnant sur la paire du charbonnage et pratiquée dans la façade arrière du bâtiment. Elle comprend 10 cabines de 1^m50 sur 2 mètres, pourvues chacune d'une baignoire en fonte émaillée et d'une banquette. Cette salle renferme de plus 30 armoires de 1^m60 de hauteur avec 3 crochets de suspension. Un banc en bois règne tout le long des armoires.

» Le système de douches n'est pas appliqué dans ces cabines à cause des inconvénients qu'il présente au point de vue de la chevelure des femmes.

» Les baignoires sont alimentées au moyen d'un robinet donnant l'eau à température convenable.

» Le pavement, le revêtement des parois, l'aération et l'éclairage de ces deux dernières salles sont identiques à ceux des salles réservées aux ouvriers.

» L'eau qui sert à l'alimentation des bains des ouvriers, porions et femmes, est de l'eau alimentaire de la ville de Liège, chauffée par de la vapeur venant directement de la batterie de chaudières. Les appareils de réglage du chauffage sont placés dans la salle aux appareils renseignée ci-dessus. L'eau qui alimente les douches est ordinairement portée à la température de 40 degrés; elle arrive aux douches refroidie de quelques degrés.

» *Salle des bains des Ingénieurs.* Cette salle est indépendante des autres. Elle comprend quatre cabines de 2^m70 sur 2 mètres renfermant chacune une baignoire et une armoire.

» Les baignoires sont alimentées par des robinets à eau froide et à eau chaude permettant de régler à volonté la température du bain. Au-dessus de chaque baignoire se trouve en plus une douche.

» Toutes les salles de ce bâtiment sont chauffées au moyen de radiateurs à ailettes alimentés par de la vapeur à basse pression. Dans les salles des bains des femmes, des porions et dans les vestiaires des ouvriers, des radiateurs sont placés sous les banes.

» En de nombreux points des différentes salles, des bouches d'eau sont ménagées permettant l'adaptation de lances pour le nettoyage des parquets, parois, armoires, etc.

» Le service des bains-douches et vestiaires exige :

» a) Pour les salles des bains et vestiaires des ouvriers et des porions, deux hommes pendant le jour et un homme pendant la nuit;

» b) Pour la salle des bains et vestiaires des femmes, une surveillante pendant le jour. Cette salle est fermée la nuit.

» Des flèches indiquent au plan ci-annexé le trajet que les ouvriers doivent parcourir dans ce bâtiment, tant à leur arrivée à la mine qu'à leur départ.

» Quand ils arrivent, les ouvriers entrent dans le bâtiment en *A*, traversent les vestiaires où ils changent de vêtements, puis le couloir *B*, où suivant leur numéro, ils prennent leur lampe à l'un ou l'autre des guichets de la lampisterie. Ils pénètrent alors dans l'aise, suivent une galerie vitrée *C* où ils se font inscrire à un guichet et enfin sortent par la porte *D* pour se rendre au puits.

» Quand ils remontent de la mine, les ouvriers pénètrent dans le bâtiment par la porte *E*, déposent leur lampe à l'un des guichets de la lampisterie ouverts sur le couloir *F*, suivent ce couloir, vont se laver et s'habiller dans les salles des douches et vestiaires, puis, sortent en *G* les jours ordinaires et en *H*, après avoir touché leurs salaires au guichet de paiement, les jours de paie.

» L'usage du bain est facultatif et absolument gratuit.

» Toute l'installation des bains-douches (cabines, armoires, tuyauterie, appareil de réglage et de chauffage) a été fournie par la maison Gits et C^{ie} de Liège, Bruxelles, Lille et Paris. Elle présente cette particularité de comprendre des vestiaires à armoires au lieu de penderies d'habits et il convient de féliciter la Société anonyme des charbonnages de Bonne-Espérance, Batterie et Violette de l'avoir édifiée. »
